REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail–Justice-Solidarité

N° : 0492/MTFP/CAB/2022

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Conakry, le 08 APR 2022

Le Ministre

A

Monsieur le Président de la Confédération Générale des Entreprises de Guinée - CGE Gui

Objet : Accusé de réception et reconnaissance

Monsieur le Président,

J'accuse réception, via Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, des procès-verbaux de dissolution des différents Patronats et du protocole d'entente du Patronat Guinéen qui marquent la fusion de l'ensemble des Patronats en seul Patronat appelé **Confédération Générale des Entreprises de Guinée** en abrégé **CGE-Gui**.

Je prends acte de cette fusion et félicite l'ensemble des acteurs qui ont accepté de s'unir pour défendre leurs intérêts communs.

En retour, à compter de ce jour, mon Département reconnait **la CGE-Gui comme unique organisation patronale en Guinée**. Pour finaliser l'inscription de la CGE-Gui dans nos registres, vous voudrez bien faire parvenir dans les plus brefs délais les statuts et les règlements intérieurs ainsi que le répertoire des contacts des différents membres du bureau de la CGE-Gui.

Tout en vous souhaitant plein succès, veuillez croire Monsieur le Président en l'assurance de ma franche collaboration.

Julien YOMBOUNO

Adresse : 6ème avenue, Almamya, Commune de Kaloum. BP : 3999 – Conakry, République de Guinée
Tél : +224 621 11 11 89 – **Email** : contact@fonctionpublique.gov.gn **Web** : www.fonctionpublique.gov.gn